



Avant de compléter votre demande de CMU-C ou d'ACS, merci de tenir compte des informations ci-dessous afin de réduire tout risque d'erreur préjudiciable à vos droits ou susceptible d'en retarder le bénéfice.

IMPORTANT

Les personnes prises en compte pour l'étude du droit à la CMU-C et l'ACS sont :

- ▶ vous même,
- ▶ votre conjoint ou concubin ou partenaire PACS,
- ▶ les enfants mineurs (moins de 18 ans) rattachés fiscalement au foyer,
- ▶ les personnes de moins de 25 ans résidant sous votre toit, rattachées fiscalement ou non au foyer.

Pour être recevable, le formulaire doit être daté et signé et toutes les rubriques doivent être renseignées.

Pièces à fournir



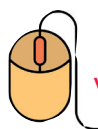
Obligatoirement :

Toutes les pages du dernier avis de situation déclarative à l'impôt (avis d'imposition) des personnes composant le foyer.

Autres justificatifs selon votre situation et celles des membres du foyer :

- ▶ Salariés :
Bulletins de salaires des 12 derniers mois et / ou justificatifs de versement des IJ versées par un autre organisme que la MSA Bourgogne.
- ▶ Retraités ou pensionnés hors MSA Bourgogne :
Justificatif de versement des 12 derniers mois y compris retraite complémentaire, pension militaire, pension d'invalidité, rente accident du travail.
- ▶ Etudiants boursiers :
Notification de paiement du CROUS des 2 dernières années.
- ▶ Propriétaires de biens bâtis ou non bâtis :
Copie de votre dernier avis de taxe foncière.
- ▶ Locataires :
Copie de votre dernier avis de taxe locale d'habitation.
- ▶ Pensions alimentaires :
Justificatifs des montants versés ou perçus.
- ▶ Si durant tout ou partie de la période de référence (12 mois précédant la demande) vous avez été sans ressource, produire une attestation sur l'honneur détaillant les périodes sans ressource.

Nous vous conseillons aussi de prendre connaissance de toutes les informations figurant sur la notice recto/verso jointe à la demande et qui vous aideront à compléter votre dossier.



Vous pouvez réaliser votre demande de CMU-C et ACS sur notre site internet via **bourgogne.msa.fr**

MSA Bourgogne

14 rue Félix Trutat
21046 DIJON CEDEX

0 969 36 20 50
bourgogne.msa.fr



L'essentiel & plus encore